



## Revue de Presse

**Colisweb réalise une belle levée de fonds.** 850.000 €, c'est le montant de la levée de fonds réalisée par la start-up lilloise Colisweb auprès de la BPI et d'investisseurs privés (retail, e-commerce, logistique) pour soutenir ses projets de développement. Soutenue dans sa démarche par la Région Nord Pas de Calais et le pôle d'excellence Euratechnologies, Colisweb va ainsi pouvoir affiner les bases techniques et commerciales de son service de livraison en moins de 2h ou sur rendez-vous basé sur la sélection en temps réel du meilleur coursier. (Supply Chain Magazine – 17/10/2014)

**Prix du pétrole : la chute qui inquiète.** Le cours du baril a baissé de près de 30 % depuis l'été. La cause est une demande au ralenti. La plupart des économistes s'en inquiètent. Le point sur les bénéficiaires et les victimes de la baisse du baril. (Figaro Economie – 20/10/2014)

**L'homme qui veut transformer la BA 103 en "ville" du e-commerce.** David Taïeb, l'homme qui veut transformer la base aérienne 103 de Cambrai en immense parc logistique dédié au commerce en ligne, était lundi à Lille au salon VADconext. Histoire de présenter en chair et en image ce pharaonique projet de 600 000 m<sup>2</sup>, aux 1 300 emplois potentiels. (La Voix du Nord – 22/10/2014)

**Dunkerque - DMT investit dans une seconde grue et vise le fluvial.** Dunkerque Multibulk Terminal (DMT) va prendre livraison, avec l'aide de Voies navigables de France (VNF), d'une seconde grue de forte puissance. L'opérateur étudie l'aménagement d'un retour de quai dédié à la manutention fluviale. DMT change d'allure (avec cette) nouvelle grue hydraulique équilibrée Sobemai, de conception et fabrication belge. (N-PI.fr – 22/10/2014)

**Dunkerque-Port s'équipe en GNL.** A l'approche de l'entrée en vigueur de la directive soufre au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et dans le cadre de la construction du terminal méthanier, Dunkerque-Port a lancé en avril dernier un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement maritime et de distribution terrestre de GNL (gaz naturel liquéfié) en petites quantités depuis le port. (N-PI.fr – 22/10/2014)

**Nominations : Le maire de Gravelines, Bertrand Ringot,** succède à Didier Manier comme vice-président du Conseil général du Nord en charge des transports et des infrastructures. Il est également vice-président de la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral, chargé de l'eau et de l'assainissement. (La Chronique du Bâtiment et des Travaux Publics – 23/10/2014)

**Le risque certain de double peine contraint Brittany Ferries de suspendre le volet GNL** de son plan de transition écologique. Les conditions nécessaires à la réalisation du plan GNL (Gaz Naturel Liquide) porté par Brittany Ferries ne sont aujourd'hui pas réunies. Brittany Ferries a engagé un Plan de Transition Ecologique en début d'année 2014 consistant en l'installation de filtres à fumée sur trois navires et la conversion de trois navires plus récents au Gaz Naturel Liquéfié (GNL), ainsi que la construction d'un ferry au GNL. Ce Plan est une réponse à la nouvelle réglementation relative aux émissions de soufre qui entrera en vigueur au 1er janvier 2015. A deux mois et demi de l'échéance du 1er janvier 2015, tout démontre qu'il n'y aura pas d'exemption temporaire pour les armateurs s'engageant dans une transition écologique, pourtant mieux disante à moyen terme que les réglementations sur les normes environnementales. C'est précisément ce que le Plan de Transition Ecologique de Brittany Ferries permettait avec l'utilisation du GNL, mieux disant au regard des normes sur le soufre, et également émettant moins de particules fines, d'oxydes d'azote et de CO<sup>2</sup>. La Compagnie ne peut supporter deux fois le coût de cette évolution, assimilé à une « double peine ». ([www.euro-petrole.com](http://www.euro-petrole.com) – 01/11/2014)

**L'analyse en cycle de vie en congrès mondial à Lille.** L'ACV permet d'évaluer (et donc de réduire) les impacts environnementaux d'un produit, d'un service ou d'un procédé, de l'extraction des matières premières à leur fin de vie. Plus de 300 congressistes sont attendus ces 5 et 6 novembre au Nouveau Siècle à Lille pour un rendez-vous stratégique piloté par le Cd2e, le pôle de développement des écoentreprises régionales. ([www.avnir@cd2e.com](http://www.avnir@cd2e.com) (La Voix du Nord – 04/11/2014)

**Eurotunnel se démène pour développer le fret ferroviaire.** Europorte, sa filiale de fret ferroviaire, va faire circuler des trains sur une ligne à grande vitesse anglaise. En bon exploitant du tunnel sous la Manche, Eurotunnel veut en effet faire croître le nombre de trains qui y circulent, et notamment le nombre de trains de marchandises. La société a largement investi dans le secteur, ouvrant même un centre de formation à Calais pour fournir des conducteurs à Europorte. (Les Echos – 05/11/2014)

**Eurotunnel dénonce cinq verrous qui entravent le développement du fret transmanche.** Eurotunnel, qui affiche une croissance à deux chiffres du fret ferroviaire transmanche sur le dernier trimestre, a présenté à Lille le 9 octobre à tous les acteurs du ferroviaire, les 5 verrous principaux qui empêchent les entreprises ferroviaires de lancer de nouveaux trafics :



1/ Des différences de dimension des trains : la longueur de trains est limitée à 550 mètres en Italie, 400 m en Espagne et 600 m en Allemagne contre 750 m en France ou au Royaume-Uni, ce qui limite la capacité d'emportement des trains (-25% en capacité entre l'Italie et le Royaume-Uni).

2/ Des différences de gabarit : le gabarit du réseau anglais est plus étroit, imposant l'utilisation de wagons surbaissés, plus chers, avec une capacité réduite. Ainsi le coût de transport est renchéri de 300€ par train et les revenus réduits de 20% par train.

3/ La généralisation en Europe continentale de l'utilisation de caisses mobiles « longues » de 13,6 M, moins logeable sur les wagons dits multi-fret.

4/ La non-électrification de la ligne traversant le Kent.

5/ L'absence de corridor reliant Manchester à Birmingham.

Fort de ce consensus, Eurotunnel en appelle aux Etats pour prendre les dispositions nécessaires à tous les intervenants de la chaîne en vue de mettre de plus en plus de marchandises sur les rails au service d'un transport transmanche propre et fiable. ([zonebourse.com](http://zonebourse.com) - 31/10/2014)

**Le port de Lille opte pour une voie aussi royale que fluviale.** Les travaux du futur Centre modal de distribution urbaine (CMDU) avancent à grand pas. Un "hôtel" logistique de 2 500 m<sup>2</sup> sortira de terre en avril 2015. Il révolutionnera la distribution des marchandises vers le centre-ville. A nouveau, la ville de Lille est en première ligne. (La Voix du Nord – 07/11/2014) [www.cmdu.fr](http://www.cmdu.fr)

**La marine à voile bientôt de retour dans le Nord-Pas-de-Calais ?** Des représentants du port d'Ostende, des ingénieurs spécialisés dans le maritime de Nijveveen, de Fryse ou le capitaine du port d'Harlingen se sont rendus à Lille pour imaginer le transport de bois, poisson, cacao ou café sur des cargos à voile. Sept pays du nord de l'Europe unis par le projet Sail, 3,4 millions d'euros dont la moitié financés par l'Union européenne pour repenser l'avenir du transport de marchandises sur des routes maritimes espérées plus écologiques, moins polluantes pour la mer et l'océan. (La Voix du Nord – 14/11/2014) [www.nrsail.eu](http://www.nrsail.eu)

**Douanes : Carnet ATA à demander en ligne.** Le carnet ATA est indispensable pour franchir les frontières avec du matériel d'exposition, de démonstration ou professionnel sans payer de droits de Douane. À compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, cette formalité sera à réaliser par voie électronique uniquement. (Le Mag CCI Grand-Lille – n°32 Novembre 2014) [www.formalites-export.com](http://www.formalites-export.com)

**Ramette Transport. Vers un site de 18.000 m<sup>2</sup>.** Basée à Calonne-sur-la-Lys, la société familiale Ramette Transport affiche un parc de 40 véhicules pour 60 salariés et un chiffre d'affaires de 7,3 M

euros. Elle emménagera courant 2015 sur un site plus grand à Merville de 18.000 m<sup>2</sup>. (Le Journal des Entreprises Nord - Pas-de-Calais - 11/2014)

**Optimisme prudent chez les acteurs du transport maritime.** L'analyse de conjoncture sur le transport et les services maritimes que vient de publier le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie constate l'existence de signaux d'activité positifs et voit des potentiels de croissance importants. Ils identifient un accès plus diversifié aux sources de financement. (Les Echos – 18/11/2014) Étude ministérielle <http://goo.gl/fi4E3V>

**FM Logistic. 3,8 M€ investis pour le stockage du froid.** La plate-forme arrageoise de Tilloy-Les-Mofflaines, investit pour mettre aux normes environnementales son activité de stockage du froid en misant sur l'avenir du surgelé. (Le Journal des Entreprises Nord - Pas-de-Calais - 11/2014)

**Somain - La gare de triage, jusqu'ici en panne, pourrait repartir sur de bons rails.** "L'étude d'opportunités pour une redynamisation des activités de et à partir du site de Somain" est dévoilée. Elle a pour objet de redonner du souffle à la gare de triage et de faire "décoller" la zone d'activité de la Renaissance. (La Voix du Nord – 21/11/2014)

**Le renouveau de la gare de triage de Somain est train de s'écrire.** Face à la baisse d'activité du triage à la gare de Somain (950.000 wagons traités par an dans les années 60 contre 74.700 en 2012), les acteurs politiques, économiques de l'arrondissement de Douai ont confié la réalisation d'une étude à deux cabinets spécialisés dans le transport ferroviaire afin de déterminer quelles seraient les opportunités pour une redynamisation des activités de et à partir du site ferroviaire. Un projet de zone d'activités orientée logistique est à l'étude pour redynamiser les 60 hectares du site de la gare de triage. 300 à 500 emplois pourraient y être créés. (La Voix du Nord – 25/11/2014)

**Course contre la montre et pour la mode chaque jour chez Camaïeu.** Des centaines de milliers d'articles partent quotidiennement de Roubaix pour alimenter les 1080 boutiques de Camaïeu partout dans le monde. 174 personnes travaillent dans la plateforme de distribution de l'enseigne et 70 millions de pièces y transitent chaque année. (La Voix du Nord – 24/11/2014)

**Decathlon, en pleine forme, générera 140 000 millions d'articles en 2015.** La plateforme de Rouvignies n'a qu'un an d'existence, mais elle envisage d'ores et déjà une extension de 18 000 m<sup>2</sup>. Il faut dire que son secteur logistique (développé partout en Europe) est en pleine expansion. Une activité que Decathlon compte doubler en 2015, en



accélérant sa politique de recrutement. (La Voix du Nord – 25/11/2014)

**Géodis (Lesquin) : les salariés craignent pour leur avenir.** Avenue du Petit-Quinquin, au CRT de Lesquin, des banderoles signalent leur mouvement de grève illimitée qui traduit l'inquiétude de la soixantaine de salariés de la société de transport Géodis. Les grévistes redoutent une fermeture du site lesquinois à l'horizon 2015. (La Voix du Nord – 26/11/2014)

**Le groupe TDS s'implante dans le Nord.** En rachetant la Société des Transports Machet, TDS prend pied dans le Nord et complète son maillage national. Il a désormais 5 filiales : Loca Ouest, Locat Transport, Locam Transports et Loca Rhône Transports et Loca Nord. (WK-Transport-Logistique – 27/11/2014)

**Chez DSV, des emplois menacés pour laisser place à La Redoute.** Sur le site qui doit accueillir prochainement l'activité de La Redoute, les salariés de la plateforme logistique DSV Solutions sont en danger. Un plan de sauvegarde de l'emploi est en cours et huit emplois sont menacés. Un débrayage a été organisé hier matin pour tenter de mettre la pression sur la direction. (La Voix du Nord – 27/11/2014)

**Port de Dunkerque : 242 millions d'euros vont être investis d'ici 2018.** Le conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a validé son grand projet stratégique pour la période 2014-2018. Un projet qui prévoit toute une série d'aménagements pour un montant de 160 millions d'euros, sur une enveloppe globale de 242 millions. Consolider des filières et en développer de nouvelles (l'éolien offshore, le gaz naturel liquéfié, le trafic roulier transmanche...) et progresser dans les secteurs « historiques » (les vracs et les conteneurs, notamment) : voilà les principaux axes de développement fixés par le GPMD dans le cadre de son projet stratégique 2014-2018. Côté calendrier, les plus gros chantiers se dérouleront surtout en 2016 et 2017. « Pour 2015, précise Stéphane Raison, président du directoire, nous avons prévu une enveloppe de 39 millions d'euros et le chantier le plus important concernera l'accès routier au terminal transmanche de Loon-Plage et l'aménagement du terminal lui-même, qui devront être réalisés avant fin 2015. » (La Voix du Nord – 27/11/2014)

## Seine Nord Europe

**Seine-Nord : nouvelle mission pour Rémi Pauvros.** Déjà chargé par Jean-Marc Ayrault en 2013 de "reconfigurer" le canal Seine-Nord, le député PS Nord Rémi Pauvros vient de recevoir de Manuel Valls une nouvelle lettre de mission. Après

avoir confirmé à Arras le 26 septembre dernier la volonté du gouvernement de faire le canal tant attendu, le Premier ministre demande au député maubeugeois de préfigurer une démarche Grand Chantier, sur le modèle de celle mise en oeuvre pour le tunnel sous la Manche et aujourd'hui pour le TGV Lyon-Turin. Il devra faire le lien entre VNF, l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs économiques concernés. Manuel Valls installe également le député comme interlocuteur privilégié des Etats voisins concernés par le projet ainsi que des institutions européennes en lien avec les services de l'Etat compétents. (La Voix du Nord – 13/11/2014)

**Comment isoler la nappe phréatique du futur canal Seine-Nord-Europe ?** Pour éviter que le futur canal à Grand gabarit Seine-Nord-Europe ne vienne ponctionner ou polluer la nappe phréatique de la craie dans la vallée de la Sensée, ce "château d'eau" qui alimente la région en eau potable, Rémi Pauvros, chargé de la mission CSNE, est venu prêter une oreille attentive aux inquiétudes. (La Voix du Nord – 24/11/2014)

## Ressources Web

**CCNR launches observatory of European Inland Navigation !** Access to reliable and relevant information is essential for the smooth operation of inland navigation in Europe and for its sustainable development. To meet this growing demand, the Central Commission for the Navigation of the Rhine (CCNR) has now made the Observatory of European Inland Navigation available. The purpose of this online platform is to connect users with the information or body they specifically seek regarding inland navigation, and to do so as efficiently as possible. (Inland-Navigation.org – 05/11/2014) [www.inland-navigation.org](http://www.inland-navigation.org)

**Indicateur du Marché du Transport.** Les prix élevés du transport en septembre compensent la forte baisse de l'été. (Transport Market Monitor – Édition 21 – Novembre 2014) <http://goo.gl/dy11xp>

Transport Market Monitor



**ndlr** : L'indice Diesel reste stable malgré la forte baisse du Brent qui a perdu ¼ de sa valeur depuis Juin ... l'Euro faible et les taxes supplémentaires annihilent en partie la baisse du pétrole. Les trésoreries devraient un peu souffler cette fin d'année, mais attention au réveil des cours lorsque les stratégies internationales vont se retourner... Peut-être pas en 2015, mais probablement en 2016.



## Agenda



World Class Logistics  
PARIS

**World Class Logistics Paris** - 16 décembre 2014 -  
Coeur Défense - Esplanade du Général de Gaulle  
Paris – La Défense [www.logistique-internationale.com](http://www.logistique-internationale.com)

## ÉcoTaxe

**L'écotaxe bientôt remplacée par une vignette poids lourds ?** La ministre de l'Écologie Ségolène Royal a annoncé le 19 octobre sur BFM TV qu'elle réfléchissait à remplacer l'écotaxe par une vignette pour les poids lourds étrangers. Elle veut renforcer le fret ferroviaire et développer des autoroutes de la mer. "On regarde si ce sera une vignette ou une interdiction de prendre les routes nationales avec obligation d'emprunter les autoroutes". Elle a insisté sur sa "préférence [pour] ce qui sera juste et efficace". "Il n'y a pas l'écotaxe ou rien, il faut trouver l'argent et que ça ne retombe pas sur les Français, et suivre le principe 'usagers-payeurs'", a souligné la ministre. Pour elle, les camions qui endommagent plus la route que les autres véhicules doivent payer pour leur entretien. Ségolène Royal a également annoncé qu'elle souhaite "renforcer le fret ferroviaire" et milite pour la création d'autoroutes de la mer. (L'Usine Nouvelle – 20/10/2014)

**Les routiers se résignent à la hausse du prix du gazole.** La hausse de 4 centimes sur le gazole a été adoptée hier. Les transporteurs rejettent l'idée d'une vignette qui entraînerait une sorte de trésorerie en début d'année évaluée à 1.000 euros par camion. (Les Echos – 22/10/2014)

**Ecotaxe (encore) : une facture salée pour démonter les portiques.** Ségolène Royal va devoir répondre à certaines questions. Par exemple que faire des portiques inutiles dès lors que cet impôt n'existe pas ? La solution la plus simple serait de les démonter, car ils sont très disgracieux. Mais leur enlèvement ne sera pas gratuit. Pour démonter et stocker les 173 portiques, l'État devrait déboursier entre 7 et 13 millions d'euros. (Le Figaro – 30/10/2014)

**Écotaxe (toujours) : Alain Vidalies annonce la résiliation du contrat avec Ecomouv'.** Le gouvernement va résilier le contrat avec Ecomouv', a annoncé devant le Sénat le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies le 30 octobre 2014. Au-delà du 31 octobre, le gouvernement devait s'engager sur la voie du contentieux. (WK-Transport-Logistique – 30/10/2014)

**Ecotaxe : la facture pourrait grimper de 200 millions.** Les sociétés de télépéage veulent être indemnisées des investissements consentis. Elles ont notamment avancé l'achat de 600 000 badges pour équiper les camions. Les six sociétés habilitées au télépéage affirment avoir investi 200 millions d'euros en vue de la collecte de la taxe. (Les Echos – 05/11/2014)

**Ecotaxe : les infrastructures de transport vont payer pour rembourser Ecomouv'.** L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) va devoir mettre la main à la poche pour rembourser Ecomouv'. Le député-maire de Barle-Duc, Bertrand Pancher, revient sur le renoncement du gouvernement. C'est le principe de la double peine ! La reculade du gouvernement sur l'écotaxe ampute le budget de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) et en plus le gouvernement lui fait payer ses tergiversations avec la société Ecomouv' qui devait collecter la taxe. L'AFITF va acquitter les 173 millions d'euros de loyer pour l'année 2014. Au départ avec le Grenelle de l'environnement II, la recette nette de l'Ecotaxe devait être intégralement versée à l'AFITF et aux collectivités locales pour développer les transports ferroviaire et fluvial et l'entretien du réseau (900 millions d'euros). Quand l'Ecotaxe est devenue péage de transit poids lourds, elle ne devait plus rapporter que 540 millions d'euros. Elle est aujourd'hui remplacée par une taxe de 4 centimes sur le gazole qui doit rapporter 1,1 milliard d'euros, dont 800 millions seront versés par les automobilistes. Du coup, une part des camions étrangers ne paiera jamais et surtout le principe du pollueur-payeur appliqué au transport routier est complètement dénaturé. (L'Usine Nouvelle – 06/11/2014)

**"La suspension du contrat avec Ecomouv' n'est pas celle de l'écotaxe" (Royal)** Le principe de l'écotaxe n'est pas abandonné, assure la ministre de l'Écologie. Cette dernière avait pourtant évoqué une suspension "sine die" début octobre. Le projet d'écotaxe est-il vraiment enterré ? Lundi 24 novembre, lors d'une conférence de presse consacrée à la Conférence environnementale organisée il y a quelques jours, La ministre de l'écologie Ségolène Royal a certifié que l'abandon n'était pas à l'ordre du jour : La décision du gouvernement prise le mois dernier est "la suspension du contrat avec Ecomouv' qui n'est pas la suspension de l'écotaxe et certainement pas la suspension non plus du principe pollueur/payeur" a expliqué Ségolène Royal. La résiliation du contrat avec Ecomouv' avait été annoncée le 30 octobre. (La Tribune – 25/11/2014)